

## Live parents parcoursup n° 3 – Samedi 25 janvier 25 « Ouvrir son dossier et faire des vœux »

[Parcoursup.fr](https://parcoursup.fr)





# Le calendrier 2025 en 3 étapes



**18 décembre 2024** : Ouverture de la carte des formations 2025 sur [parcoursup,gouv](https://parcoursup.gouv.fr)

**15 janvier 2025** : Ouverture des inscriptions sur Parcoursup

**13 mars 2025** : Dernier jour pour formuler les vœux

**2 avril 2025** : Dernier jour pour compléter le dossier et confirmer ses vœux

**2 juin 2025** : Début de la phase d'admission principale

**11 juin 2025** : Début de la phase complémentaire

**10 juillet 2025** : Fin de la phase principale

**11 septembre 2025** : Fin de la phase complémentaire

	Générale	Pro	Techno	Totaux
EFFECTIFS	28109	16514	11030	55653
INSCRITS	16559 58%	5322 32%	6718 60,9%	28599 51%
1 VOEUX	6287	1457	2581	10325 36%

## 1- Les nouveautés de la session 2025

- Prise en main du dossier
- Déconfirmation des vœux par les candidats
- Suppression de la rubrique « Préférences et autres projets »
- Sectorisation pour les élèves internes

## 2- les vœux

---

## Distinction compte et dossier Parcoursup

### Qu'est-ce qu'un compte Parcoursup ?

- C'est la base pour pouvoir utiliser Parcoursup.
- Il est créé avec une adresse mail valide et un mot de passe.
- Il est conservé plusieurs années.
- C'est le prérequis pour pouvoir créer un dossier Parcoursup.

### Qu'est-ce qu'un dossier Parcoursup ?

- Il nécessite la création d'un compte en amont.
  - C'est un ensemble de données personnelles, administratives et scolaires liées à un candidat.
  - Il peut comporter des vœux.
  - Il est annuel → donc création d'un nouveau dossier à chaque session Parcoursup pour les réos : récupération auto des données du dossier N-1 si le même compte est utilisé par le candidat
-

## 1- 1 Prise en main du dossier

L'envoi des mails débute le 13 janvier 2025.

Les établissements d'origine reçoivent un mail leur signalant le nombre d'élèves sans adresse mail.

Les candidats recevront un mail contenant un lien d'inscription à l'adresse mail remontée par leur établissement.

Il n'est pas obligatoire de passer par le lien envoyé par mail pour prendre la main sur son dossier, mais l'adresse mail doit correspondre.

*Bon à savoir*

- Les établissements ont désormais une colonne « nombre de candidats sans adresse email » sur la page « liste des élèves »
- Le **fichier de suivi des SAIO** « Inscriptions-Suivi des remontées (Siecle, Notes, ...) » contient à présent une colonne « **Nombre de dossiers sans adresse mel** »

### Parcoursup : Inscription 2025

Vendredi, janvier 10, 2025 16:54 CET

Destinataire



Parcoursup [automatique@parcoursup.fr](mailto:automatique@parcoursup.fr)

[amina.bentifraouine@parcoursup.fr](mailto:amina.bentifraouine@parcoursup.fr)

Numéro de dossier : 921287

Mme TEST Amina - [amina.bentifraouine@parcoursup.fr](mailto:amina.bentifraouine@parcoursup.fr)

Message envoyé le 10/01/2025 16:54

Bonjour,

Vous voulez vous inscrire sur Parcoursup pour formuler vos vœux ?

Pour cela, et si vous ne l'avez pas encore fait, vous devez d'abord vous créer un compte Parcoursup, en utilisant cette adresse mail : [amina.bentifraouine@parcoursup.fr](mailto:amina.bentifraouine@parcoursup.fr)

Munissez-vous également de votre n°INE, qui vous sera ensuite demandé lors de la création de votre dossier candidat.

A partir du 15 janvier 2025 14h (heure de Paris), cliquez sur le lien ci-dessous pour accéder à la page de connexion/création de votre compte Parcoursup et laissez-vous guider.

<https://dossier.parcoursup.fr/Candidat/authentication>

Cordialement,  
L'équipe Parcoursup

Ceci est un message automatique. Merci de ne pas y répondre.

Si vous souhaitez vous désinscrire de notre liste de diffusion, veuillez suivre ce lien : <https://dossier.parcoursup.fr/Candidat>

Le candidat clique sur le lien ou il se rend sur  
<https://authentification.parcoursup.fr/Authentification/connexion>

2- Il crée un compte ou il se connecte à un compte existant

3- Il passe par une double authentification

4- Il signe la charte des droits et devoirs de l'utilisateur Parcoursup

5- Il arrive sur la page d'identification où il saisit son numéro INE ainsi que sa date de naissance.

### Identification

Les champs marqués d'un astérisque\* sont obligatoires.

Date de naissance\*

au format JJ/MM/AAAA

27	/	5	/	2006
----	---	---	---	------

Mon numéro INE (Identifiant National Élève) ?

090821593JK

Cochez cette case si vous n'avez pas d'INE

Enregistrer

↳ Retour

Pour prendre la main sur le dossier : mail du compte = mail du dossier et saisie INE correcte : le candidat est reconnu

En cliquant sur « Je confirme », il poursuit son inscription sur la plateforme Parcoursup



## Confirmation établissement d'origine

### Identification

Merci de confirmer que vous êtes bien scolarisé dans cet établissement : **Lycée Louise Michel - Bobigny (93)** .  
Si ce n'est plus le cas, veuillez contacter votre nouvel établissement afin qu'il mette à jour votre dossier.

Je confirme

Je ne confirme pas

## Cas qui ne permettent pas la prise en main du dossier

Cas n°1: mail du compte = mail du dossier mais saisie INE incorrecte

Cas n°2: mail du compte différent de mail du dossier et saisie INE

Cas n°3 : L'établissement n'a remonté aucune adresse pour le candidat et saisie d'un INE correcte

### Votre dossier candidat

Complétée à **0%**

#### Mon profil



#### Ma scolarité



#### Mes activités



### Identification : Erreur



Nous n'avons pas pu faire correspondre les informations que vous avez saisies. Vérifiez votre saisie et, en cas de problème, prenez contact avec votre établissement

[Retour](#)

- Si l'INE n'est pas connu sur Gestion/ SAIO, le candidat passe par l'arborescence

## Identification

Les champs marqués d'un astérisque\* sont obligatoires.

Vous êtes actuellement :\*

- Lycéen ou étudiant en France métropolitaine ou en outre-mer (y compris sous statut apprenti)
- Lycéen ou étudiant au CNED
- Lycéen ou étudiant à l'étranger (ou scolarité étrangère en France)
- Ni lycéen ni étudiant (non scolarisé en activité professionnelle, en recherche d'emploi ou sans activité)

[Enregistrer](#) [Retour](#)



## Recherche de votre établissement actuel

### Étape n°1 : Recherche de votre établissement actuel

Lycée Jeanne D'Arc  
Cessy - (01 - Ain)  
France

[Modifier](#)

### Étape n°2 : Sélection de votre classe actuelle

Série de votre classe

- Sélectionner
- Sélectionner
- Générale
  - Générale - Série Générale
  - E - Préparation au Bac Européen
  - ES-LFA - Economique et sociale Franco-Allemande
  - L-LFA - Littéraire Franco-Allemande
  - SBC-LFA - Sciences Biologie Chimie Franco-Allemande
  - SMP-LFA - Sciences Mathématiques Physiques Franco-Allemande

On lui affiche le message  
suivant :

## Classe référencée



Votre dossier n'a pas été trouvé dans cette classe.

Contactez le service scolarité de votre établissement, afin de vérifier que votre dossier a bien été créé.

[Sortir](#)

## 1-2 Déconfirmation des vœux par les candidats

- ✓ Possible jusqu'au 13 mars 2025
- ✓ Les vœux avec paiement par chèque ne pourront pas être déconfirmés par les candidats
- ✓ Les SAIO pourront déconfirmer les vœux jusqu'au 2 avril 2025

Mon profil    Ma scolarité    **Mes vœux**    Parcours+

---

Tableau de bord

**Vœux**

Vœux en apprentissage

Année de césure

---

### Consultation d'un vœu

Lycée agricole Charlemagne (Carcassonne - 11)  
BTS - Agricole - Viticulture-Oenologie

**Confirmation**

Ce vœu a été confirmé le lundi 06 janvier .

[Déconfirmer](#)

## 1-3 Rubrique « Préférences et autres projets »

Rappel : tous les candidats devaient compléter cette rubrique afin de pouvoir confirmer leurs vœux.

Pour la session 2025, cette rubrique a été supprimée.

Les candidats éligibles CAES devront répondre à des questions supplémentaires lors de la saisine.

---

## 1-4 Sectorisation pour les élèves internes

Un élève interne dans un établissement qui dépend d'une autre académie que celles de ses responsables bénéficie à présent d'une priorisation sur l'académie de son établissement.

C'est automatique (le candidat n'a pas à en faire la demande).

Un candidat peut avoir jusqu'à trois académies sur lesquelles il est considéré comme prioritaire.

---

**Posez vos questions !**



## 1- Les nouveautés de la session 2025

- Prise en main du dossier
- Déconfirmation des vœux par les candidats
- Suppression de la rubrique « Préférences et autres projets »
- Sectorisation pour les élèves internes

## 2- les vœux

---

# Formuler librement vos vœux sur Parcoursup

## > Jusqu'à 10 vœux et 10 vœux supplémentaires pour des formations en apprentissage

> Pour des **formations sélectives** (Classes prépa, STS, IUT, écoles, IFSI, IEP, etc.) et **non sélectives** (licences, PPPE ou PASS)

> Lorsque la formation l'a demandé, le vœu doit être expressément motivé : en quelques lignes, le lycéen explique ce qui motive son vœu. Il est accompagné par son professeur principal

> **Des vœux qui n'ont pas besoin d'être classés** : aucune hiérarchisation pour éviter toute autocensure

> **La date de formulation des vœux n'est pas prise en compte** pour l'examen du dossier

> **Des vœux qui ne sont connus que de vous** : la formation ne connaît que le vœu qui la concerne

**Conseil : diversifiez vos vœux et évitez impérativement de n'en formuler qu'un seul**

## Focus sur les vœux multiples (1/4)

- > **Un vœu multiple est un regroupement de plusieurs formations similaires** (exemple : le vœu multiple BTS « Management commercial opérationnel » qui regroupe toutes les formations de BTS « MCO » à l'échelle nationale).
- > **Un vœu multiple compte pour un vœu** parmi les 10 vœux possibles.
- > **Chaque vœu multiple est composé de sous-vœux qui correspondent chacun à un établissement différent.** Vous pouvez choisir un ou plusieurs établissements, sans avoir besoin de les classer.
- > **Sauf exception (PASS Ile-de-France), il n'y a pas de vœu multiple pour les licences**

**A noter** : Il n'est possible de sélectionner que 5 vœux multiples maximum pour les filières IFSI, orthoptie, audioprothèse et orthophonie qui sont regroupées au niveau territorial.

## Focus sur les vœux multiples (2/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux est limité à 10 par vœu multiple dans la limite de 20 sous-vœux au total :

- > **Les BTS et les BUT** regroupés par **spécialité à l'échelle nationale**
- > **Les DN MADE** regroupés par **mention à l'échelle nationale**
- > **Les DCG** (diplôme de comptabilité et de gestion) regroupés à **l'échelle nationale**
- > **Les classes prépas** regroupées **par voie à l'échelle nationale (spécificité de l'internat)**
- > **Les EFTS** (Etabl. de Formation en Travail Social) regroupés par **diplôme d'État à l'échelle nationale**
- > **Les DNA** (diplôme national d'art) proposés par les écoles d'art du ministère de la culture regroupés par **mention à l'échelle nationale**

## Focus sur les vœux multiples (3/4)

Les formations dont le nombre de sous-vœux n'est pas limité :

> **Les IFSI** (Instituts de Formation en Soins Infirmiers) et **les instituts d'orthophonie, orthoptie et audioprothèse** regroupés à l'échelle territoriale.

*Rappel : limitation de 5 vœux multiples maximum par filière*

> **Les écoles d'ingénieurs et de commerce/management** regroupées en réseau et qui recrutent sur concours commun

> **Le réseau des Sciences Po / IEP** (Aix, Lille, Lyon, Rennes, Saint-Germain-en-Laye, Strasbourg et Toulouse) et **Sciences Po / IEP Paris**

> **Les parcours spécifiques "accès santé" (PASS) en Ile-de-France** regroupés à l'échelle régionale

> **Le concours commun des écoles nationales vétérinaires**

## Focus sur les vœux multiples : exemples (4/4)

### **Vous demandez un BTS « Métiers de la chimie » dans 7 établissements différents**

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le BTS) et 7 sous-vœux (les établissements) qui sont décomptés dans la limite des 20 sous-vœux autorisés.

### **Le regroupement d'instituts de formation en soins infirmiers (IFSI) de REIMS propose 8 instituts. Vous demandez 4 instituts au sein de ce regroupement :**

→ Dans votre dossier, ces demandes comptent pour 1 vœu (le regroupement d'IFSI) et 4 sous-vœux (les instituts), qui ne sont pas décomptés.

**A noter** : rassurez-vous, dans votre dossier Parcoursup, un compteur de vœux permet de suivre les vœux multiples et sous-vœux formulés.

## Focus sur les vœux en apprentissage

- > **Jusqu'à 10 vœux en apprentissage**, en plus des 10 autres vœux autorisés
- > **Pas de date limite pour formuler des vœux en apprentissage** (pour la majorité des formations en apprentissage)
- > **Une rubrique spécifique dans votre dossier pour vos vœux en apprentissage**

**Rappel** : les centres de formation en apprentissage ont pour mission d'accompagner les candidats en apprentissage pour trouver un employeur et signer un contrat d'apprentissage.

Retrouvez des conseils pour trouver un employeur sur [parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr)

## Focus sur le secteur géographique (1/2)

### Pour les formations sélectives (BTS, BUT, IFSI, écoles...)

- > **Il n'y a pas de secteur géographique.** Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent où qu'elles soient, dans leur académie ou en dehors.

### Pour les formations non-sélectives (licences, PPPE, PASS)

- > Les lycéens peuvent faire des vœux pour les formations qui les intéressent dans leur académie ou en dehors. Lorsque la licence, le PPPE ou le PASS est très demandé, **une priorité au secteur géographique (généralement l'académie) s'applique** : un pourcentage maximum de candidats résidant en dehors du secteur géographique est alors fixé par le recteur.
- > L'appartenance ou non au secteur est **affichée aux candidats**. Les pourcentages fixés par les recteurs seront affichés sur Parcoursup avant le début de la phase d'admission.

**Point d'attention** : pour les licences, les statistiques sur l'admission des lycéens de terminale au cours des 3 années passées (rubrique « Visualiser les chiffres d'accès à la formation ») sont celles des candidats qui étaient prioritaires pour le secteur de recrutement de la licence.

## Focus sur le secteur géographique (2/2)

**Par exception, sont considérés comme « résidant dans l'académie » où se situe la licence demandée :**

- > Les candidats qui souhaitent accéder à une mention de licence qui n'est pas dispensée dans leur académie de résidence
- > Les candidats ressortissants français ou ressortissants d'un État membre de l'Union européenne qui sont établis hors de France
- > Les candidats préparant ou ayant obtenu le baccalauréat français au cours de l'année scolaire dans un centre d'examen habilité à l'étranger

## La demande de césure : mode d'emploi

**Un lycéen peut demander une césure directement après le bac** : possibilité de suspendre temporairement une formation afin d'acquérir une expérience utile pour son projet de formation (partir à l'étranger, réaliser un projet associatif, entrepreneurial etc...)

- > **Durée la césure** : d'un semestre à une année universitaire
- > **Demande de césure à signaler lors de la saisie des vœux sur Parcoursup** (en cochant la case « césure »)
- > **L'établissement prend connaissance de la demande de césure après que le lycéen a accepté définitivement la proposition d'admission** > Le lycéen contacte la formation pour s'y inscrire et savoir comment déposer sa demande de césure
- > **La césure n'est pas accordée de droit** : une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet envisagés pour cette césure doit être adressée au président ou directeur de l'établissement
- > **A l'issue de la césure, l'étudiant pourra réintégrer la formation s'il le souhaite sans repasser par Parcoursup**

**Posez vos questions !**





Mercredi 15 janvier - Jeudi 13 mars 2025

[Je m'inscris et je formule mes vœux](#) →

Judi 13 mars - Mercredi 2 avril 2025

[Je finalise mon dossier et je confirme mes vœux](#) →

## Parcoursup 2025 : comment créer son dossier candidat



Créez votre dossier candidat et formulez vos vœux avant le jeudi 13 mars.

Découvrir Parcoursup ▾

Construire son projet d'orientation ▾

Trouver une formation ▾

Candidater sur Parcoursup ▾

Préparer sa vie étudiante ▾



Mercredi 15 janvier - Jeudi 13 mars 2025

[Je m'inscris et je formule mes vœux →](#)



Judi 13 mars - Mercredi 2 avril 2025

[Je finalise mon dossier et je confirme mes vœux →](#)

[Accueil](#) > [Ressources](#)

## Ressources

Lycéens, étudiants, parents, enseignants, personnels d'orientation, chefs d'établissement : consultez nos ressources pour vous accompagner tout au long de la procédure Parcoursup.

### SOMMAIRE

1. Des ressources à destination des équipes éducatives
2. Nos rendez-vous sur les réseaux sociaux
3. Nos tutos vidéo tout au long de l'année
4. Des ressources pour construire votre projet d'orientation
5. La Foire aux questions

# Préparer sa vie étudiante

## Bourse, logement, santé : à quelles aides avez-vous droit ?



### → Bourse

Faites une demande de bourse et/ou de logement en créant votre dossier social étudiant (DSE) via le portail [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr)

Vous pouvez calculer dès à présent vos droits à la bourse via [lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse](https://lescrous.fr/nos-services/simulateur-de-bourse)



### → Aide à la mobilité

Parcoursup propose une aide à la mobilité de 500 € pour les lycéens boursiers qui acceptent une proposition d'admission en dehors de leur académie de résidence.



### → Logement en résidence universitaire

Pour vous aider dans votre recherche, consultez le site [trouverunlogement.lescrous.fr](https://trouverunlogement.lescrous.fr)

Pour toute question, je consulte la faq sur [etudiant.gouv.fr](https://etudiant.gouv.fr)



### → Santé

Vous êtes automatiquement affilié au régime général de la sécurité sociale.

Vous pouvez évaluer votre droit à la Complémentaire santé solidaire et à d'autres prestations sociales depuis le site [mesdroitssociaux.gouv.fr](https://mesdroitssociaux.gouv.fr)



Pour plus d'informations sur les démarches et aides aux étudiants consultez le guide de l'étudiant sur [etudiant.gouv.fr/fr/guide-de-letudiant](https://etudiant.gouv.fr/fr/guide-de-letudiant)

Comment rédiger  
ma lettre de motivation ?  
**PARCOURSUP**



**Terminales générales, technologiques,  
professionnelles**

**Les PSY-EN du CIO d'Épernay vous accueillent  
pendant les vacances pour vous aider à rédiger votre  
lettre de motivation.**



→ **Le matin de 10 h à 12 h :**

le mardi 11 février, le jeudi 13 février et le  
mardi 18 février ;

→ **L'après-midi de 14 h à 16 h :**

Le lundi 10 février, le lundi 17 février,  
le mercredi 19 février, le jeudi 20 février et le  
vendredi 21 février

**de 15 h à 17 h :**

le mercredi 12 février et le vendredi 14 février

Inscrivez-vous par téléphone : 03.26.55.25.66 ou

par mail : [cio-epernay@ac-reims.fr](mailto:cio-epernay@ac-reims.fr)

(Précisez votre nom, prénom, votre classe et votre numéro de téléphone)

**Pensez à vous munir de votre PC chargé.**

## Centre d'information et d'orientation

198 avenue du Général Sarrail 51000 Châlons en Champagne

Téléphone : 03 26 26 97 10



**parcoursup**  
Entrez dans l'enseignement supérieur

Vous êtes **en terminale et vous vous posez des questions...** Venez rencontrer sur rendez-vous les psychologues de l'Education Nationale pour vous conseiller...

**ATELIER sur inscription :**  
**SOS Projet de formation motivé :**  
**Mardi 11 février 2025 : de 14h00 à 16h00**

Apporter votre PC, CV et lettre de motivation (si vous avez commencé à faire, sinon ce n'est pas un souci)

### Dossier social étudiant :

Le Crous est présent et vous dit tout sur les bourses, le logement, les aides....

**Mardi 4 mars de 18h à 19h30**

**Sur rendez-vous en individuel** auprès des psys En lors de leurs permanences en établissement ou au CIO en dehors des vacances



**un rendez-vous individuel avec les Psys En sur rendez-vous est toujours possible au CIO :**

**pendant les vacances de février :**

**9h à 12h et de 14h à 17h**

pendant la période scolaire :

**9h à 12h et de 13h30 à 17h30**

Les psychologues de  
l'Éducation Nationale du  
CIO de Reims  
proposent aux élèves de Tale  
de toutes les filières  
des ateliers pour les aider à se  
projeter



*Vacances Février 2025*

Pour participer, inscrivez-  
vous auprès du CIO en  
précisant le jour et l'heure  
par téléphone au :

03 26 05 80 77

CIO REIMS  
17 boulevard de la Paix



<i>Parcoursup</i> <b>Rédiger ma Lettre de Motivation</b>	<b>Lundi 10 au Jeudi 13 Février</b>	<b>14H à 16H</b>
<i>Parcoursup</i> <b>Les bonnes questions à se poser</b>	<b>Lundi 17 au Vendredi 21 Février</b>	<b>9H30 à 11H30 14H00 à 16H00</b>
<b>Me projeter après le Bac Professionnel</b>	<b>Mercredi 12 au Jeudi 13 Février Vendredi 14 Février</b>	<b>9H30 à 11H30 14H00 à 16H00</b>
<b>Explorer mes compétences</b>	<b>Lundi 10 au Mardi 11 -Vendredi 14 Février</b>	<b>9H30 à 11H30</b>



# Parents, la parole est à vous !

Discussion ouverte autour de l'entrée  
dans le supérieur



**Vous vous posez des questions sur l'entrée dans le supérieur de  
votre enfant ?**

L'équipe des Psychologues de l'Éducation Nationale du CIO de  
Reims vous invite à venir échanger avec d'autres parents lors d'un  
groupe de parole

**Vendredi 31 Janvier 2025  
18H00 à 19H30 au CIO**

**Pour participer, inscrivez-vous auprès du CIO**

Par téléphone au **03 26 05 80 77**

CIO REIMS, 17 boulevard de la Paix, 51100 Reims

## Des services pour vous aider et répondre à vos questions tout au long de la procédure

- **Le numéro vert : 0 800 400 070**  
*(en complément du numéro vert accessible depuis l'Outre-mer et l'étranger, des numéros spécifiques pour l'Outre-mer indiqués sur le site [parcoursup.gouv.fr](https://parcoursup.gouv.fr))*
- **La messagerie contact** depuis le dossier Parcoursup
- **Les réseaux sociaux (Instagram, X, Facebook)** pour suivre l'actualité de Parcoursup et recevoir des conseils
- **Des tutos vidéos, des quiz et une Faq très riche**
- **Un site d'entraînement** pour vous préparer à la phase d'admission

## Les prochains :

Jeudi 19 décembre 18h

Samedi 25 janvier 11h,

Vendredi 7 février 17h,

Samedi 15 mars à 14h

Mardi 1 Avril à 18h

Lundi 2 juin à 18h

Vendredi 13 juin à 18h



**Live parents**  
**parcoursup n°1**

**“Ce qu’il faut savoir quand on est parent”**

**Vendredi**  
**22 novembre**  
**18h00**

[Lien de la visio](#)



# WEBINAIRES DÉCOUVRIR LE SUP

Inscrivez-vous nombreux pour participer à nos présentations de formations interactives !

**Parents**

De novembre 2024 à mars 2025 en distanciel.

Inscription  
Scannez le  
QR-code !

**Lycéens**

Service Transition Lycée-Université  
Tél : 03 26 91 81 67  
Mail : [lycee-universite@univ-reims.fr](mailto:lycee-universite@univ-reims.fr)

Équipes  
pédagogiques



[univ-reims.fr/webinaires-lycee-universite](http://univ-reims.fr/webinaires-lycee-universite)



# JANVIER 2025

## **Mercredi 8 janvier 2025 de 12h30 à 13h30**

- **Présentation de la licence de Lettres, parcours "Lettres Modernes"**

## **Mercredi 14 janvier 2025 de 12h30 à 13h30**

- **Présentation de la licence de Psychologie**

## **Jeudi 16 janvier 2025 de 12h30 à 13h30**

- **Présentation des BTS Conseil et Commercialisation**

## **Mercredi 22 janvier 2025 de 12h30 à 13h30**

- **Présentation de la licence accès santé (L.A.S)**

## **Jeudi 23 janvier 2025 de 12h30 à 13h30**

- **Présentation de la Prépa Economique et Commerciale Technologique**

## **Mercredi 29 janvier 2025 de 12h30 à 13h30**

- **Présentation des licences Langues Étrangères Appliquées**

## **Jeudi 30 janvier 2025 de 12h30 à 13h30**

- **Présentation de deux BTS sur les métiers du bois**

## FÉVRIER 2025

---

**Jeudi 6 février 2025 de 12h30 à 13h30**

- Présentation Diplôme national des métiers d'art et du design : Graphisme

**Jeudi 27 février 2025 de 12h30 à 13h30**

- Présentation Diplôme national des métiers d'art et du design : Espace

## MARS 2025

---

**Jeudi 6 mars 2025 de 12h30 à 13h30**

- Présentation du BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client

**Jeudi 13 mars 2025 de 12h30 à 13h30**

- Présentation du BTS Assistance Technique Ingénieur

**Jeudi 20 mars 2025 de 12h30 à 13h30**

- Présentation du BTS Technicien de Maintenance Eolienne

Live parents

<https://erine.ac-reims.fr/sondages/index.php?r=survey/index&sid=617815&lang=fr>



Lien pour vidéo Lives en replay :

<https://www.ac-reims.fr/apres-la-terminale-parcoursup-et-l-acces-a-l-enseignement-superieur-121929>

---